

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2024, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS.

Le président de l'Université de TOURS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2024, dans les académies d'ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Madame KHOURY Anne, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université de Tours, Tours.

Madame MEYER Catherine, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Réseau Canopé, Chasseneuil-du-Poitou.

Monsieur FILMON Jérôme, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Angers, Angers.

Monsieur LOMBARDI Lionel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame MONNEVEUX Kelly, assistante ingénieure, Rectorat de l'académie d'Orléans Tours, Orleans.

Madame LANGEVILLE Sylvie, assistante ingénieure, suppléante, Université de Tours, Tours.

Monsieur LAURY Frédéric, ingénieur de recherche de 1ère classe, suppléant, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Le Président
de l'Université de Tours,

Fait à Tours, le 30 avril 2024

A. Giacometti